

30 août 2010 06h00 | Par JEAN-FRANÇOIS RENAUT

Qui essaime la grêle, récolte la tempête

Depuis près de 60 ans, une association s'efforce d'atténuer les orages de grêle. De chasser les nuages disent ses détracteurs.



Des générateurs comme celui de Laluque, il en existe 84 dans le département. PHOTO LOÏC DÉQUIER

Son nom est l'Association départementale d'études et de lutte contre les fléaux atmosphériques (Adelfa). Elle a été créée en 1951 par René Coudanne, futur président du Conseil général des Landes, mais surtout arboriculteur à Amou. Sa mission principale : faire en sorte qu'en cas de grêle, il ne nous tombe pas des boules de pétanque sur la tête mais plutôt du petit plomb.

Techniquement, le procédé est peu coûteux (120 000 euros annuels pris en charge pour l'essentiel par le Conseil général) et assez simple. À l'approche d'un bon gros cumulonimbus générateur d'orage, il s'agit de l'ensemencer en poussières d'argent. Cet ensemencement est assuré par des générateurs alimentés par une solution mêlant, outre l'iodure d'argent, de l'acétone (pour la combustion). Les poussières attirent l'humidité qui à une certaine hauteur (entre 5 et 12 km) se transforme en glace.

Poussières d'argent

« Cet argent s'élève naturellement puisque le cumulonimbus l'aspire comme il aspire l'humidité et les poussières », explicite le technicien de l'Adelfa, Yvan Lemoine. « Cet argent existe dans la nature mais pas suffisamment. En procédant de la sorte, et avec un générateur tous les 10 km, on augmente sa présence de 42 % . » Et d'autant le nombre de grêlons et la diminution de leur taille. « Cet ensemencement en argent assure une glaciation massive des gouttelettes d'eau. Le givrage à l'origine de la croissance des grêlons est supprimé. »

« À l'origine, c'était pour protéger les cultures », précise le président de l'association, Georges Berbille. « Aujourd'hui, ce sont tous les biens, en particulier toitures et voitures. » L'Adelfa d'ici dépend d'une association nationale comme celles des 15 départements qui en possèdent une (1). « Ils sont plutôt situés au sud dans la mesure où historiquement - c'est moins vrai aujourd'hui - les orages de grêle étaient plus fréquents dans ces zones. »

L'association nationale, basée à Paris, reçoit un message d'alerte en provenance de Météo France. « L'idéal, c'est au moins quatre heures avant le passage de l'orage », explicite Georges Berbille. « Notre handicap parfois, c'est que les prévisions manquent de fiabilité. »

L'alerte est transmise de Paris à tous les responsables de générateurs. 84 dans les Landes, plutôt dans le sud qu'au nord.

Chine, Russie et Etats-Unis

Ce système est utilisé en Chine (les JO de Pékin en ont bénéficié), aux Etats-Unis, en Russie ou bien encore au Canada. « Dans certains pays comme en Russie, ils utilisent des avions ou des

fusées, nous jamais », précise Georges Berbille.

La précision n'est pas un détail quand on sait que dans les campagnes landaises, la rumeur va bon train. « Certains agriculteurs nous accusent de chasser les nuages et donc la pluie », déplore le président de l'Adelfa. « La sécheresse, nous n'en sommes pas responsables. Au contraire, ce système d'ensemencement augmente la pluviométrie de 15 %. »

Le fait est que l'année est sèche. À Laluque où il est installé, Georges Berbille a enregistré un déficit pluviométrique de 50 % depuis février. « Depuis le 23 juillet, on n'a pas activé les générateurs, vu qu'il n'est pas passé un seul orage. » En temps normal, les générateurs fonctionnent entre 15 et 20 fois par an, grosso modo entre le 15 avril et le 15 octobre. Cette année, c'est 9. « Les années à pluie, comme en 2008 ou en 2009, personne ne nous dit rien. Cette année forcément, les accusations reviennent. » Et difficile de les battre en brèche. « On a beau expliquer le procédé en long, en large et en travers, ils ne veulent pas comprendre », commente Yvan Lemoine. « Pourtant pour un euro que nous dépensons, les études montrent qu'on en fait économiser 24. »

(1) Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Cher, Loir-et-Cher, Bouches-du-Rhône, Drôme et Vaucluse.